

CEREMONIE DU 14 JUILLET 2014

Discours du maire - Discorsu di u merre

Chers Amis,
Cari Paisani,

Nous voici, une nouvelle fois, réunis devant notre monument aux morts afin de rendre hommage à nos compatriotes qui se sont battus et ont perdu la vie en défendant les valeurs de la démocratie et aussi en protégeant notre liberté.

Tous les conflits, passés ou présents, nous rappellent qu'il n'y a jamais eu de Liberté sans sacrifice, ni en 1789, ni aujourd'hui.

En Corse, comme partout à travers la France, on célèbre, en ce jour, le souvenir du 14 juillet 1789 souvent à grand renfort de défilés, de feux d'artifice et de bals.

L'Histoire nous rappelle la prise de la Bastille, le combat des émeutiers parisiens et leur quête de liberté et de démocratie.

Le peuple s'est alors insurgé et la Révolution Française s'est mise en marche pour instaurer la liberté et l'égalité des droits de tous les citoyens.

À l'échelon insulaire, le 14 juillet a une portée historique supplémentaire que je souhaite aussi vous faire partager.

En effet, 34 ans plus tôt, un autre 14 juillet (le 14 juillet 1755) marque à jamais l'Histoire de la Corse.

A cette date, notre compatriote Pascal PAOLI, est élu Général en chef de la Nation corse indépendante.

En homme éclairé épris de liberté, il dote le pays d'une constitution républicaine et démocratique, qui prévoit notamment la séparation des pouvoirs et le vote des femmes.

Ce texte fondateur est aujourd'hui considéré comme la première constitution démocratique au monde.

Pascal PAOLI engage également un programme de développement dans de nombreux domaines : il dote la Corse d'une monnaie, réforme la justice et lance des plans économiques, désigne Corte comme capitale, y fonde la première université de l'île.

Toutes ces réformes sont engagées alors qu'il n'est âgé que de 30 ans.

Né à Merusaglia en Haute-Corse, c'est un ancien élève de l'École militaire de Naples, où il a fui avec son père en 1739 après que ce dernier ait rejoint les forces rebelles corses.

Démocrate, patriote, Pascal PAOLI est appelé par les principaux chefs corses révoltés contre Gênes alors qu'ils cherchent un homme pour mener la lutte vers l'indépendance.

L'autorité de PAOLI ne s'étend pas pour autant à toute l'île et Gênes, qui se maintient dans quelques places fortes, décide de confier la gestion de la Corse au roi de France pour une période de dix ans.

C'est le traité de Versailles de 1768.

Dès l'année suivante, la royauté française engage une guerre contre les corses et les défait lors de la bataille de Ponte Novu, le 9 mai 1769.

Pascal PAOLI est alors contraint de quitter l'île pour s'exiler en Angleterre durant 20 ans.

En 1789, la Corse devient Française et Pascal PAOLI de retour d'exil déclare, le 22 avril 1790, devant l'assemblée nationale constituante qui le reconnaît comme le légitime représentant de la Corse: "ce jour est le plus heureux et le plus beau de ma vie. Je l'ai passée à rechercher la liberté et j'en vois ici le plus noble spectacle. J'ai quitté ma patrie asservie, je la retrouve libre: je n'ai plus rien à désirer....".

C'est donc en Corse, après de longues années de lutte, qu'un homme des lumières, Pascal PAOLI, a imaginé pour son peuple une constitution qui l'a rendu célèbre dans toute l'Europe mais aussi aux Etats-Unis où son combat politique a eu beaucoup de résonance et où cinq communes portent encore son nom.

Ses idées sur l'indépendance, la démocratie et la liberté, ont obtenu le soutien des philosophes tels que Jean-Jacques Rousseau et Voltaire.

Jean-Jacques ROUSSEAU avait en fait une réelle admiration pour la Corse et son peuple. Dans le *Contrat Social*, il écrit:

" Il est encore en Europe un pays capable de législation ; c'est l'île de Corse. La valeur et la constance avec laquelle ce brave peuple a su recouvrer et défendre sa liberté mériterait bien que quelque homme sage lui apprît à la conserver. J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette île étonnera l'Europe".

Treize années après les Etats-Unis, le peuple Français reprit cette aspiration à son compte en y ajoutant deux éléments jugés indispensables : l'Egalité et la Fraternité.

Jean JAURES dira, un siècle plus tard, que si la Liberté n'est pas tempérée par l'Egalité, cela ressemble à la liberté laissée à un renard dans un poulailler. En effet, la liberté sans l'égalité, c'est à nouveau le risque de voir le plus fort asservir le plus faible.

Réciproquement, l'Egalité doit être associée à la Liberté sous peine de prendre très vite l'aspect d'une prison matérielle et intellectuelle. La liberté de penser, de croire, d'agir différemment des autres est une richesse immense, dans la mesure où elle s'exerce dans le respect des droits de chacun.

La Fraternité, inspiration judéo-chrétienne, ne peut réellement exister que si les deux aspirations précédentes : la Liberté et l'Egalité lui sont associées.

C'est donc dans ce subtil équilibre, né notamment de la volonté des révolutionnaires de 1789 que ces trois valeurs Liberté, Egalité, Fraternité sont devenues la base de notre organisation sociale.

Nous devons rester vigilants, car bien souvent, les égoïsmes personnels, mettent à mal ces valeurs fondamentales des pays démocratiques.

Nous devons, à chaque instant, agir en fidélité à ces principes: respectons les autres, refusons les exclusions, retrouvons le sens de l'intérêt général. Nous défendrons ainsi une certaine idée de la vie, de la politique, celle que souhaitait faire vivre le peuple en guenilles et en armes qui brisa les armées des puissants qui les assujettissaient.

Célébrer le 14 juillet, c'est donc se souvenir des sacrifices et des drames de toute notre histoire, c'est transmettre celle-ci à nos enfants afin que ne s'efface jamais de notre mémoire collective les sacrifices d'hier et d'aujourd'hui des millions de femmes et d'hommes qui ont fait le sacrifice de leur vie pour défendre les valeurs de Liberté, Egalité, Fraternité.

Je vous propose maintenant, de respecter une minute de silence en mémoire de tous les morts qui ont défendu cet idéal et aussi en pensant à tous ceux qui luttent encore pour défendre ou acquérir une liberté.

Merci

Dépôt de gerbe au monument aux morts